



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E81072

VALABLE JUSQU'AU 28/10/2024

ÉDITÉ LE 19/07/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/05/2008

Forme juridique : SARL

Capital : 30 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY

Siret : 504 382 623 00024

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 2115911

Assurance Responsabilité Travaux :

VHV FR11-RCD23P00179

Assurance Responsabilité Civile :

VHV FR11-RCD23P00179

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : CTBG HOME RENOV

9 RUE DIDEROT
ZAC DES RADARS
91350 GRIGNY

Téléphone : 01 69 06 55 91

Fax : 01 69 06 53 32

Portable :

Site Internet : www.ctbg.fr

E-mail : cedric.barbier@ctbg.fr

Responsabilité légale :

BARBIER CEDRIC GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 23

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	20/07/2021
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	29/06/2021
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	11/07/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	11/07/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	20/07/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSANT
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSANT

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.